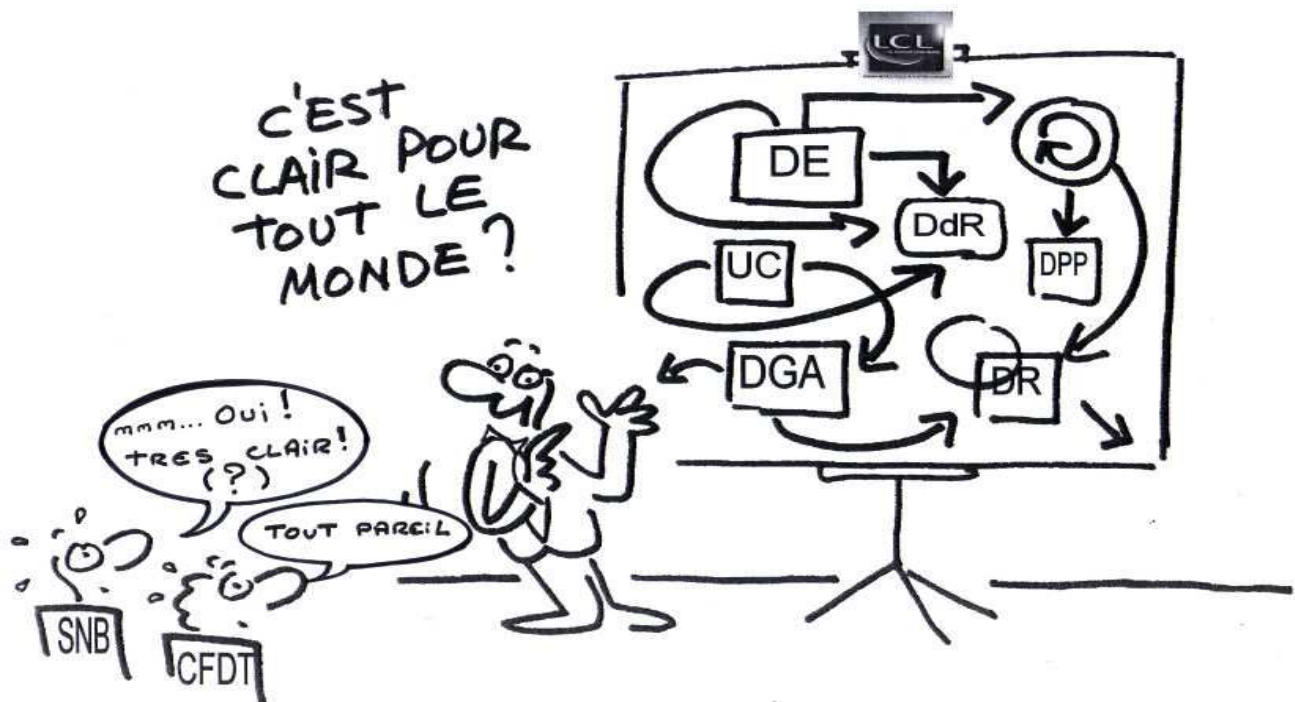


12 octobre : ultime séance d'information au CCE sur le projet de réorganisation du réseau et de la Banque Privée en présence de Christian DUVILLET, Directeur Général.

En préambule et répondant aux interrogations et revendications, notre DRH, a tenu à rappeler les engagements au plan de la gestion des salariés :

- Pas de mobilité contrainte,
- Volonté de rapprochement (autant que faire se peut) des salariés de leur lieu de domicile,
- Accompagnement des managers au cas par cas,
- Maintien de la rémunération antérieure en cas de changement de poste,
- Toute augmentation de responsabilités entraînera une augmentation de la rémunération,
- Programme de formation de grande ampleur (budget : +34%).



**A**vant cette réunion, FO avait adressé à la Direction Générale, une liste de questions, de demandes de précisions pour lesquelles elle n'avait pas obtenu réponse lors des précédentes séances.

Par écrit, la Direction a répondu point par point. Malheureusement, si certaines réponses nous ont éclairés, il n'en demeure pas moins que la plupart, parcellaires voire évasives, n'ont eu pour effet que d'en susciter d'autres.

Nous ne les détaillerons pas toutes, la place nous

manquerait, mais pour votre information, citons en quelques unes :

Quid des petites agences, des équipes volantes, de la banque privée et des secteurs sans pôle, de l'évolution des portefeuilles, où ira t'on chercher les nouveaux commerciaux ?

Quid de la charge de travail des commerciaux entre vente proprement dite et traitement administratif, perspectives de carrière pour les 425 salariés qui n'ont pas encore de poste, ainsi que ceux recensés dans les "renforts réseau" (spécificité "Ile de France")...

**C**ette absence de lisibilité justifie pleinement, l'analyse et l'éclairage d'un expert, trop de choses sont en jeu. **C'est l'avenir de LCL et de vos conditions de travail qui sont en jeu !**

Au vrai, répétons-le, pour FO ce projet présente dans ses objectifs des points positifs : plus de proximité, plus de délégations, une volonté de développement du fonds de commerce. De plus, nous comprenons l'impatience des salariés quant à leur devenir mais cela n'est pas une raison pour bâcler un tel dossier et précipiter la consultation du CCE !

**Comment comprendre l'attitude de certains (SNB et CFDT) qui ont fustigé en CCE le manque de réponses aux questions et de lisibilité sur la mise en place du projet mais qui, dans le même temps, ont refusé une expertise et signé un chèque en blanc en acceptant de se prononcer.**

FO, pour sa part, refuse de souscrire à ce type de bienveillance, et avant d'émettre un avis (qui aurait pu être positif sur les grands principes du projet), pense qu'il est indispensable de savoir où l'on va, avec qui et comment !

**On n'achète pas une maison sans en connaître les plans !**

Votes (hélas) : Refus de vote : FO  
Contre : SNB, CFDT, CGT - Abstention : CFTC

### Projet d'évolution du dispositif commercial de la DMEI (Marché Entreprises)

**I**l s'agit, dans la continuité des objectifs "Crescendo" (et à l'instar du projet de la BAP), de :

- renforcer la performance et la proximité du réseau "Entreprises"
- favoriser le projet de développement (PNB +20% à fin 2010) et la "croissance durable".

Là encore, cette réorganisation s'accompagne de changements de dénominations : les DRE deviennent des DE, les Directions Commerciales sont rebaptisées Centre d'Affaires Entreprises, le GDC renommé Attaché Commercial

Entreprises et le RDC, Chargé d'Affaires Entreprises.

Cette énième réorganisation se caractérise surtout par une homogénéisation et donc un nouveau découpage des DE. Ce n'est d'ailleurs pas la seule similitude avec le projet BAP.

On note également l'allègement des contrôles, la création de postes commerciaux (par arbitrage bien sûr !).

Les principes et objectifs sont ceux de la BAP : plus de proximité, de compétence, de responsabilité, de capacité de décision et de lisibilité dans l'organisation.

Comme nous l'avons déjà déclaré à propos du projet BAP, FO souscrit totalement à ces principes. Mais est-il nécessaire de rappeler que nous avons exprimé nos plus vives réserves lors de la mise en place de "DEFI Entreprises" ...?

### Consultation sur le projet d'adhésion de LCL au GIE "Attica"

**A**ttica gère les activités production informatique Assurances (LCL-Prédica-Pacifica). Pour asseoir 2 membres au Conseil d'Administration du GIE, LCL doit payer la coquette somme de **2 millions d'Euro**. (cher le fauteuil!). Dans le dossier présenté par la Direction, aucune justification économique, aucune présentation de l'activité, aucun projet industriel.

Les élus, à l'unanimité (cette fois-ci), ont refusé de "faire un chèque en blanc" à la Direction, qui a admis la nécessité de reporter cette consultation.

**Plus d'infos, sur [www.fo-lcl.fr](http://www.fo-lcl.fr)**

**ADHEREZ A FO Banque LCL**

**Nom :**

**Prénom :**

**Unité :**

**Adresse :**

**Code postal :**

**Ville :**

776

FO LCL 15, rue Feydeau BC : 315/45 75002 PARIS

☎ 01.42.95.12.05/06 - Fax: 01.42.95.10.75